

Une solution simple pour s'engager dans l'amélioration continue

Être une entreprise d'utilité sociale et territoriale, ce n'est pas opter pour un statut, c'est s'engager dans une démarche de progrès. CAP est à la fois un outil d'évaluation et un guide, qui vous aide à engager des actions concrètes pour faire vivre vos valeurs et améliorer vos pratiques.

CAP est **une démarche d'amélioration continue de vos pratiques**, de vos services, de votre organisation... En interne, elle engage tous les membres dans une réflexion sur le sens du projet. En externe, elle permet de valoriser votre engagement et de revendiquer vos valeurs.

Cette démarche s'appuie, notamment, sur **un outil web d'auto-diagnostic** qui vous permet d'avoir une photographie claire de votre structure au regard des objectifs

du référentiel élaboré par Coorace. Plus léger et accessible qu'une démarche de certification, ce programme vous aide à mettre en œuvre un plan de progrès très concret. CAP est un premier pas vers les certifications qualité reconnues au niveau national et européen, comme la démarche qualité Cedre - ISO 9001 portée par Coorace.



Auto-Diagnostic



Plan de progrès



Mise en réseau

Et concrètement ?

Le programme CAP donne accès à un outil web d'auto-diagnostic conçu par Coorace, et à un accompagnement délivré par un conseiller expert et les délégations régionales.



accompagnement sur 9 mois pour toute l'équipe

1.

Auto-diagnostic

- ▶ Mise à disposition de l'outil web d'auto-diagnostic conçu sur la base du référentiel Coorace
- ▶ Formation à l'utilisation de l'outil
- ▶ Accompagnement par un conseiller expert

2.

Plan de progrès

- ▶ Mise en œuvre d'un plan de progrès avec des objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporellement définis)
- ▶ Accompagnement par un consultant - analyse des résultats et conception d'un plan de progrès.
- ▶ Suivi du plan de progrès via l'outil d'auto-diagnostic

3.

Mise en réseau

- ▶ Contacts et échanges avec des pairs engagés dans la démarche
- ▶ Le label CAP renforce votre adéquation aux valeurs du réseau et les opportunités de partenariat



coorace

Entreprises d'utilité sociale et territoriale



L'outil d'auto-diagnostic

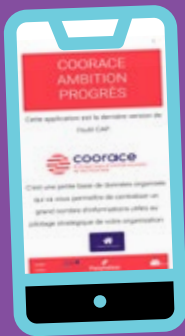
Le référentiel CAP évalue votre entreprise sur 4 grands thèmes :

- **L'identité** : les valeurs et principes de votre entreprise et de son projet, l'utilité sociale territoriale
- **Les services** : proposés à vos clients économiques et aussi aux bénéficiaires de vos projets d'insertion
- **Les fonctions supports** ainsi que **l'organisation** de votre entreprise et de ses ressources
- **L'amélioration continue** : l'évaluation et les différentes démarches mises en place



La démarche CAP se révèle être légère dans sa mise en place opérationnelle, ce qui est un véritable atout pour une première démarche de progrès. C'est l'occasion d'avoir un arrêt sur image de la structure via la phase de diagnostic puis de se donner le temps et les moyens de construire un plan de progrès qui réunit toutes les parties prenantes. La plus-value de CAP se trouve notamment dans la présence d'un tiers qui met en place la démarche avec la structure, l'accompagne dans les différentes étapes.

Brigitte Briel 
Directrice PA-ISS



Mode d'emploi

L'entrée dans la démarche CAP se fait par un simple contact avec les équipes régionales ou nationales du réseau Coorace qui pourront vous présenter la démarche et vous mettre en contact avec les animateurs et formateurs de la démarche appelés « tiers » et « pairs ». Ils vous aideront à mettre en place l'auto-diagnostic et le plan de progrès.

104
structures impliquées
dans la démarche

+ de 20
personnes formées au sein
du réseau pour vous accompagner dans la démarche

Contactez-nous

- ▶ Vous souhaitez réaliser l'audit complet de votre structure dans un objectif d'amélioration continue ?
- ▶ Vous souhaitez vous évaluer simplement avant de vous engager dans une démarche de certification qualité ?
- ▶ Vous êtes intéressé par le projet Coorace et souhaitez en faire partie ?

Service amélioration continue :



Tél. : 01 49 23 70 50

E-mail : qualite@coorace.org

www.coorace.org